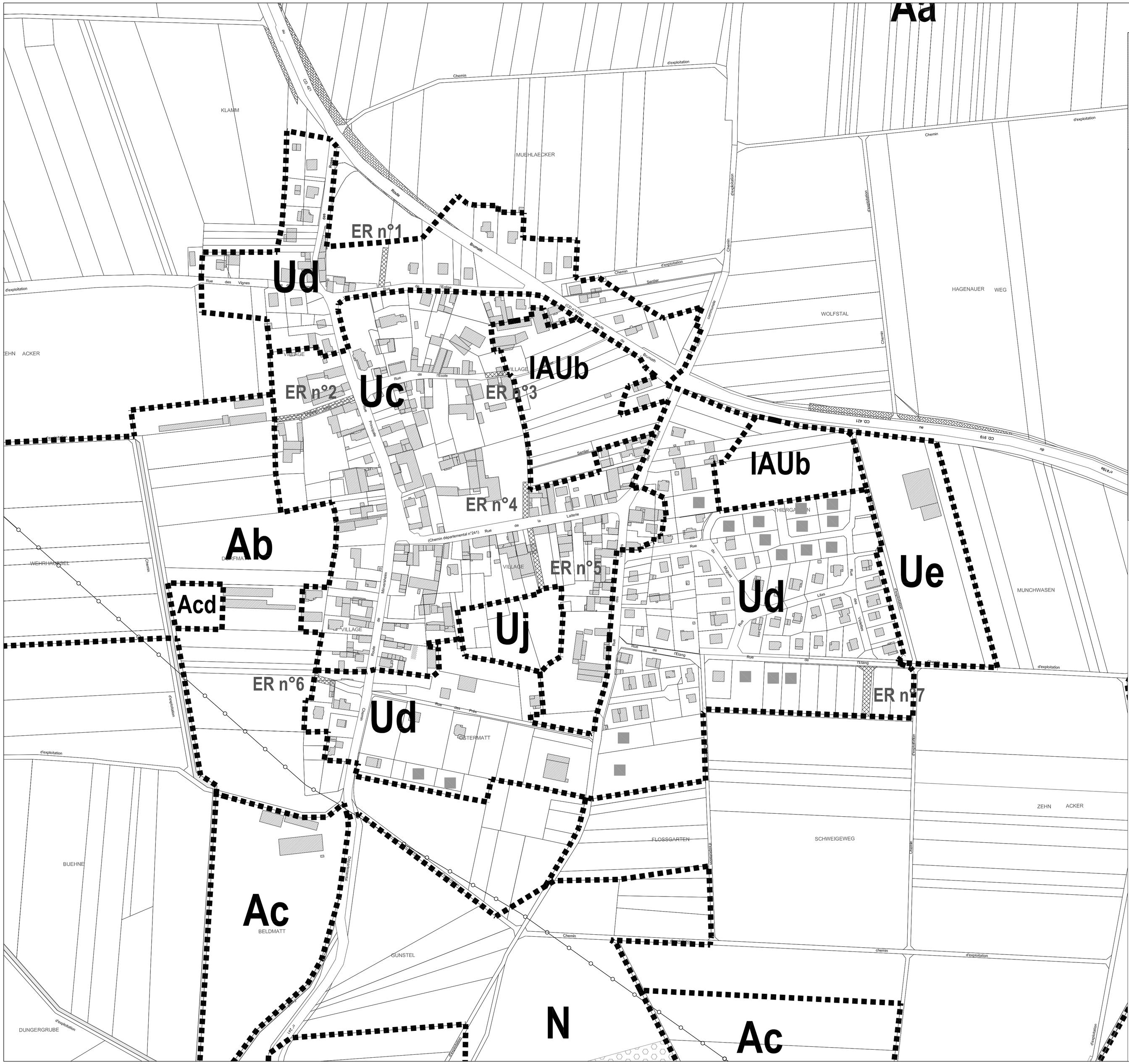

Légende

- Limites de zones
- Ua — Noms des zones
- Bâti
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Elément remarquable identifié au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- I3 Canalisation de transport de gaz

Liste des emplacements réservés

N°	Objectif	Zone concernée	Bénéficiaire	Surface (en ares)
1	Création d'un accès pour desservir les arrières de parcelles depuis la rue de l'Eglise – largeur 6 mètres	Ud	Commune	2,6
2	Création d'un accès vers l'Ouest en vue du désenclavement de la zone Ab – largeur 7 mètres	Uc	Commune	5
3	Création d'un accès à la zone IAUb en vue de la création d'un bouclage favorisant la circulation des bus scolaires – largeur 5 mètres	Uc	Commune	1,2
4	Création d'un accès à la zone IAUb depuis la rue de la Laiterie – largeur 6 mètres	Uc	Commune	2,5
5	Création d'un accès vers les secondes lignes Uj en vue d'un aménagement futur – largeur 6 mètres	Uc	Commune	4
6	Création d'un accès vers l'Ouest en vue du désenclavement de la zone Ab – largeur 7 mètres	Ud	Commune	1,5
7	Création d'un accès vers le Sud depuis la rue de l'étang en vue du désenclavement des parcelles Aa	Ud	Commune	5

PLUI

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal -

SIVOM de **SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER**

PLAN DE REGLEMENT

COMMUNE DE HUTTENDORF - PLAN 2/2

Echelle au 1/2000ème

REVISION DU PLUI

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du comité directeur du 19 septembre 2016

A Schweighouse-sur-Moder, le 20 septembre 2016

Le Président, Philippe SPECHT

TOPOS A T I P

Agence Territorial d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE SUD 53 rue de Sélestat 67210 OBERNAI